



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

L'ISLE D'ESPAGNAC

Procès verbal du Conseil d'Administration du 9 Mai 2017

PRESENTS :

CONNAN Sonya, DUQUERROY Joelle, PARTHONNAUD Jean-Luc.

ACHER Yves, ANCELIN Françoise, BENETEAU Anne-Marie, CALLAMAND Robert, CAMBRONE Katia, DEROIN Jean- Michel, DOUCET Micheline, DUBOURDEAU Michelle, DUQUERROY Jean-Jacques, FOUCAUD Frédérique, GUIBRETEAU Jean-Marc, KOMAN Jean-Claude, LAFFONT Claudine, MORLIERE Françoise, TRAMARD Andrée.

EXCUSEE :

GUIBRETEAU Nicole.

Remerciements du président à Joelle DUQUERROY et Jean-Luc PARTHONNAUD pour leurs présences.

LECTURE DU PV DU 13 MARS 2017 PAR LA SECRETAIRE CLAUDINE LAFFONT :

A noter : Joelle DUQUERROY avait été excusée lors de la dernière réunion, pas de réponse pour la salle Logélia, la subvention annuelle de la mairie a été votée, les problèmes avec Alexis sont reportés au prochain CA.

PV validé à l'unanimité avec modifications.

BILAN DES NOUVELLES ACTIVITES :

Voir feuille des tarifs.

Une licence UFOLEP est nécessaire.

La salle du FCC et la salle familiale ont été demandées auprès de la mairie pour la saison prochaine.

Les tarifs sont basés sur 10, 12 personnes par activité et au bout de 3 mois, si le nombre d'adhérents n'est pas atteint, on arrête l'activité.

Karine VILLARD étant auto entrepreneur, doit donc faire 3 mois à l'essai.

Bilan validé avec une abstention .

BILAN DES TARIFS DES ACTIVITES SUR LES QUATRES DERNIERES ANNEES :



4 activités en déficit, la plus importante est la batterie, (problème à revoir en juin avec tous les éléments).

Toutes les activités ont déjà été augmentées, donc pas d'augmentation en 2018.

COURS D'ANGLAIS :

Actuellement, un seul atelier, le salaire du professeur est versé à une autre association, de moins en moins d'adhérents, donc arrêt de l'activité.

Validé.

PETITE RANDONNEE :

La licence UFOLEP est obligatoire (21 euros), car cette activité est considérée comme activité physique. La cotisation passera donc à 10 euros pour compenser.

Validité à l'unanimité.

CHORALE :

Sujet reporté au prochain CA avec plus de renseignements.

PATRIMOINE:

10 sorties à l'année, Robert CALLAMAND passera à 8. La cotisation reste à 15 euros.

Validé à l'unanimité.

ASSURANCE DES MEMBRES DU CA :

Chacun se renseigne auprès de sa responsabilité civile et Jean-Marc GUIBRETEAU doit contacter d'autres assurances.

VIOLON :

Tarifs à revoir l'année prochaine.

DEMANDE DE KATIA CAMBRONE :

Remboursement pour formation continue.

Validé à l'unanimité.

TARIF DES ENTREES POUR LE GALA DE DANSE LE 17 JUIN :

Toujours 5 euros.

Validé à l'unanimité.

TARIF DES ENTREES DE LA SOIREE THEATRE ET ORALITE LE 10 JUIN :

5 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

Validé à l'unanimité.

INSCRIPTIONS DES ADHERENTS :

Le 9 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Repas partagé.

ATELIER MUSICAL :

Adhésion offerte à une jeune personne de 16 ans qui apporte son aide.

Validé.

QUESTIONS DIVERSES :

Robert CALLAMAND demande les tarifs horaires des salariés pour le prochain CA.

La fête de la musique aura lieu le 25 juin à 15h, parvis de la mairie. Sonya CONNAN nous enverra un mail pour participer aux différentes activités.

Katia CAMBRONE quitte la gymnastique et le CA. Karine VILLARD lui succède.

Présentation des nouvelles activités du 12 au 16 juin, aux Ecasseaux, gratuitement.

LA SEANCE SE TERMINE A 22H30.